

Une communauté d'« agro-chasseurs » au XIX^e siècle dans la Haute Bénoué

Analyse du matériel archéozoologique
du site de Djaba-Hosséré

Joséphine Lesur
Archéozoologue

Olivier Langlois
Archéologue

I Introduction

Nombreuses sont les populations du Diamaré qui, tels les Guiziga Moutouroua, les Guiziga Bi-Marva ou les Moundang, mettent en avant un passé de chasseurs. Or, si la consommation de viande de brousse, donc les pratiques cynégétiques qui y pourvoient, sont généralement attestées sur les sites archéologiques du Nord-Cameroun, la présence ancienne d'animaux domestiques, bovins et ovins tendrait à minimiser l'importance de la chasse comme source d'approvisionnement en protéines et graisses animales. L'étude des vestiges archéozoologiques extraits des niveaux récents du site de Djaba-Hosséré (province du Nord) montre pourtant que, jusqu'au début du XIX^e siècle, des communautés numériquement importantes pouvaient se satisfaire des ressources animales prélevées dans le milieu naturel. Après avoir brièvement présenté les données

archéozoologiques, nous mettrons en évidence les différences entre ces dernières et celles issues de contextes plus septentrionaux. Ceci nous permettra d'envisager la possibilité de modes de subsistance différents en zone sahélo-soudanienne et en zone soudanienne.

■ Le contexte général de l'étude

Sous la dénomination « Djaba-hosséré » a été regroupée la totalité des occupations repérées autour du hosséré Djaba¹, petit massif qui s'élève à l'est du parc national de la Bénoué. Cet inselberg est connu pour avoir accueilli au début du XIX^e siècle une puissante chefferie dii qui tenta quelque temps de résister aux entreprises hégémoniques du sultanat de Ray installé à proximité immédiate, à l'est de la Bénoué (Mohammadou, 1979, 1981). Vers 1830, la chefferie de Djaba fut finalement battue par l'armée de Bouba Ndjidda qui décapita le chef et s'empara des tambours sacrés². La communauté de Djaba se déplaça alors vers l'ouest, s'installant non loin de la piste commerciale haoussa, à proximité d'Haladjin Galibou (Muller, 2001).

L'ensemble des données présentées ici se rapporte à la dernière phase d'occupation du hosséré Djaba, période qui ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle et s'achève, au début du siècle suivant, avec l'attaque victorieuse de l'armée de Ray. A cette époque la communauté de Djaba vit plus ou moins retranchée derrière un rempart de terre doublé d'un fossé de 2 km de longueur qui protège le glacis oriental du massif. Cette occupation se reconnaît aisément des précédentes, tant par la présence de structures spécifiques (des structures tabulaires en particulier) que par celle d'un matériel céramique original (tradition décorative TD-C2), souvent décoré à l'aide de roulettes sculptées (de différents modèles) ou orné de rainures parallèles. S'il est difficile de préciser le nombre de personnes installées dans l'aire circonscrite par le rempart à la charnière des

¹ Hosséré : massif montagneux en fulfulde, voir carte de localisation de A. Gelbert.

² Deux des quatre tambours de Ray exhibés lors des fêtes seraient ceux volés aux Djaba lors de cette attaque.

XVIII^e et XIX^e siècles, l'abondance des vestiges architecturaux rend compte d'un peuplement important qui pourrait avoir dépassé le millier d'habitants³. Cette population cultivait différentes céréales (du sorgho, du mil pénicillaire, de l'éleusine, voire du maïs), et plantait vraisemblablement des tubercules⁴ (des ignames ?) et différentes espèces condimentaires (dont *Hibiscus sabdariffa*)⁵. Si des produits de cueillette complétaient certainement les productions agricoles, les ressources alimentaires animales semblent exclusivement issues d'activités de prédation : pêche et chasse.

Le matériel se rapportant à la dernière phase d'occupation fut extrait du sondage Ib, localisé à la limite sud-ouest de l'espace circonscrit par le rempart. Cette tranchée de 10 m x 1 m a entaillé une accumulation cendreuse appuyée sur le versant nord d'un énorme bloc granitique plus ou moins tabulaire au sommet duquel se trouvent des structures encore en place. Il est ainsi évident que l'épaisse couche cendreuse « niveau 1 » est le résultat du rejet de débris domestiques (des vidanges de foyers en particulier), vraisemblablement versés depuis le sommet du rocher, par les ménagères installées sur ou au sud de ce dernier⁶. Bien que les tessons résiduels, (probablement ramassés lors du balayage des cours), soient nombreux, le matériel céramique se rattache clairement à la tradition décorative TD-C2. Ce niveau repose sur une couche litée constituée de milliers de plaquettes granitiques décollées du versant du rocher (niveau 2) qui marque une brève phase d'interruption des apports anthropiques. Cette couche recouvre quatre niveaux (avec les niveaux 3, 4, 5) peu différenciés qui renferment des traces d'activités métallurgiques : des scories et des fragments de tuyères (niveaux 3 et 5), des charbons de bois (niveau 4). Ces niveaux contiennent un matériel céramique différent de celui extrait du niveau sus-jacent (tradition

³ On peut estimer le nombre de structures contemporaines de la dernière phase d'occupation à une dizaine de milliers dont près de 2 500 cases, 3 500 bases de greniers et 5 000 meules.

⁴ D'anciens billons ont été repérés au nord-est du massif.

⁵ Graines identifiées par Thierry Otto (CNRS-Ladybio, Toulouse).

⁶ On peut se demander les raisons qui nous ont amenés à sonder une accumulation à la topographie aussi particulière et au pendage aussi fort, ceci d'autant plus que les accumulations de rejets domestiques sont nombreuses dans l'enceinte du rempart. En fait, si les caractères propres à l'accumulation choisie ont effectivement considérablement complexifié la fouille, ils semblent également avoir rebuté les fouisseurs (les oryctéropes en particulier) qui ont remanié les autres édifices de ce type au point d'exclure la perspective de fouilles stratigraphiques.

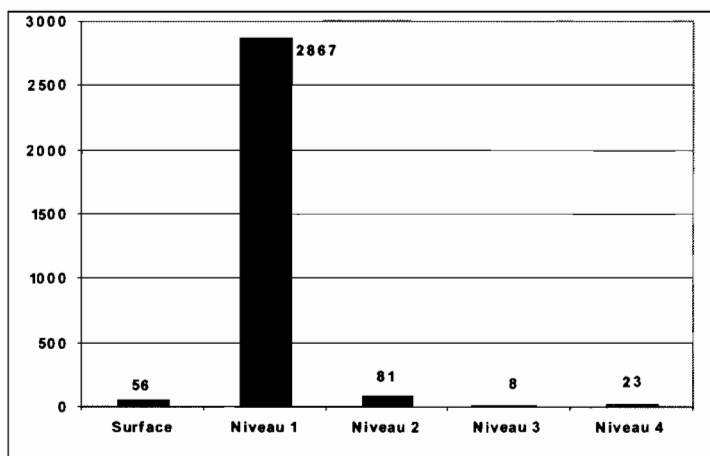
décorative TD-C1 dominante). Le niveau 5 recouvre une couche peu épaisse (niveau 6) qui recèle, majoritairement, des tessons de tradition décorative TD-B. Une importante partie de ce matériel a probablement dévalé depuis le haut de la dalle, antérieurement au dépôt des résidus d'activités métallurgiques.

I Données archéozoologiques

Sur les sept niveaux reconnus dans le sondage Ib (6 niveaux stratigraphiques, auxquels s'ajoute le « niveau » de surface), seuls cinq ont livré des restes fauniques, totalisant 3035 vestiges osseux. L'abondance des témoins est très variable selon les niveaux stratigraphiques : de 8 restes pour le niveau 3 à plus de 2867 restes pour le niveau 1 (figure 1). Pour la suite de l'étude nous nous intéresserons donc surtout à cette dernière strate qui renfermait près de 95 % des vestiges osseux extraits du sondage. L'essentiel des données présentées ici porte ainsi sur une accumulation de débris domestiques déposés durant la dernière phase d'occupation du site, à la fin XVIII^e et/ou au début du XIX^e siècle⁷.

La conservation des os est satisfaisante, malgré une très forte fragmentation qui a limité les performances de détermination : seuls 22 % des restes purent ainsi être attribués à un taxon. On remarquera par ailleurs que près de 43 % des vestiges présentent des traces de carbonisation. Ces dernières semblent davantage résulter des feux de brousse qui parcourent annuellement la région, probablement depuis fort longtemps, que de pratiques culinaires anciennes. Ce phénomène a pu entraîner la disparition des ossements les plus fragiles et avoir masqué certaines traces de cuisson ou de découpe, limitant ainsi l'exploitation du matériel. Cependant, la présence, même réduite, de ces traces de découpe et de cuisson, typiquement anthropiques, de même que la localisation de l'assemblage à proximité de restes d'habitation, confirment sans ambiguïté la nature de dépotoir domestique de cette accumulation.

⁷ Deux datations par le radiocarbone (LY-11462 : -85 ± 60 BP et LY-11463 : -65 ± 55 BP) rendent compte du caractère récent des dépôts traversés par le sondage Ib.



■ Figure 1
Nombre des restes extraits des différents niveaux du sondage 1b.

A partir de l'observation morphoscopique et morphométrique des restes osseux et dentaires, nous avons réalisé un spectre de faune pour chacun des cinq niveaux qui livrèrent des vestiges osseux. Nous ne présenterons ici que le spectre provenant du niveau 1 (figure 2)⁸.

Dans un premier temps, nous remarquerons que plus de 53 % de cet assemblage provient de poissons. Cependant, en raison des problèmes de référentiel, nous ne détaillerons pas cette catégorie. Si l'on exclut cette dernière, les Bovidae représentent plus de 42 % des vestiges, les autres ossements provenant d'éléphants (*Loxodonta africana*), de lièvres (*Lepus* sp.), d'oiseaux (Aves), de rongeurs (Rodentia) et d'amphibiens (Anoura). Il faut toutefois considérer que les rongeurs, de même que les amphibiens, sont des éléments largement intrusifs, donc peuvent être postérieurs à l'accumulation anthropique : ils ne seront donc pas intégrés à la suite de l'analyse.

Si l'on en revient à la famille des Bovidae, six espèces ont pu être reconnues (figure 3) : le buffle (*Syncerus caffer*), l'éland de Derby (*Taurotragus derbianus*), le bubale (*Alcelaphus buselaphus*), l'hippopotrage (*Hippotragus equinus*), le cob de Buffon (*Kobus kob*) et

⁸ Le spectre est présenté selon le nombre de restes. Toutefois, le nombre minimal d'individus de fréquence (NMIf, Poplin, 1976) a été réalisé mais n'a pas fourni de résultat significatif.

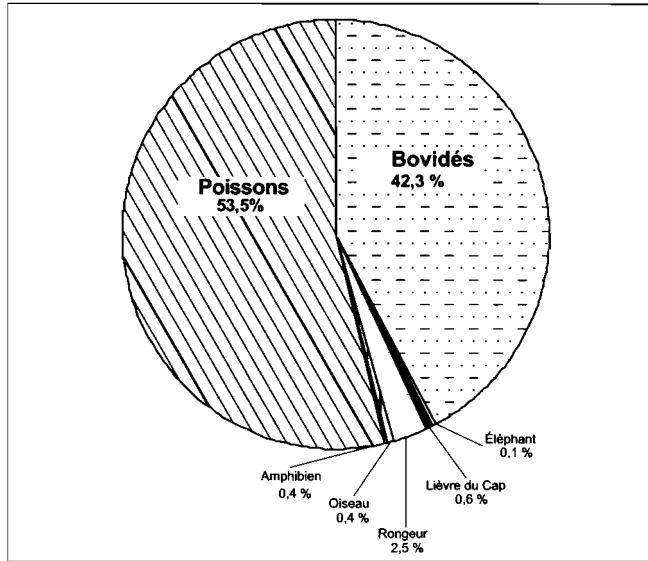


Figure 2
Spectre de la faune du niveau 1
(selon le nombre de restes).

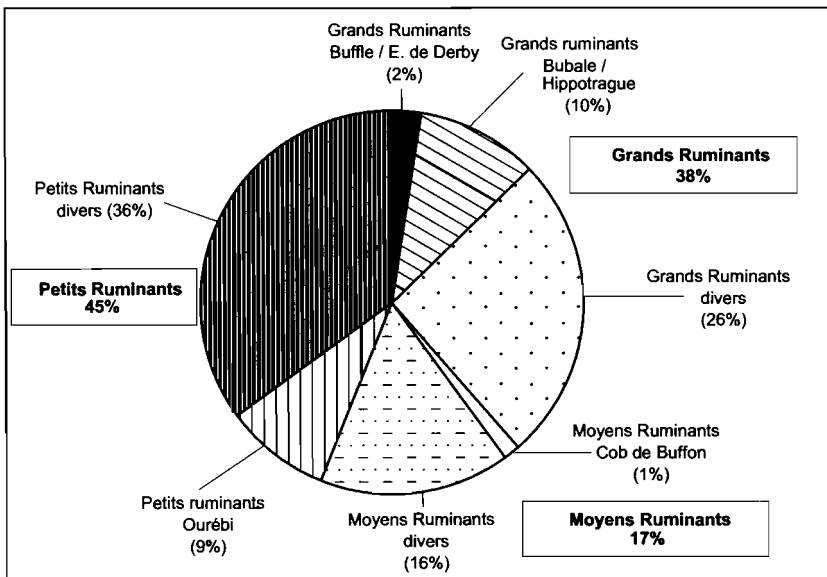


Figure 3
Spectre des Bovidae du niveau 1
(selon le nombre de restes).

l'ourébi (*Ourebia ourebi*). On notera que toutes les espèces identifiées sont encore présentes dans le parc national de la Bénoué (figure 4), quatre d'entre elles comptant même parmi les cinq espèces les mieux représentées de nos jours (rapports du WWF, oct. 1998)⁹. La représentation relative des vestiges de Bovidae (figure 3) indique une nette domination des petits ruminants (dont l'ourébi) qui ont fourni 45 % des restes. Vient ensuite la catégorie des grands ruminants qui regroupe les Bovinae (buffle et éland de Derby), les Alcelaphinae (bubale) et les Hippotraginae (hippotrague), l'ensemble représentant 38 % des témoins. Les moyens ruminants (représentés par cob de Buffon), quant à eux, n'apportent que 17 % des vestiges. Ce chiffre modeste contraste avec la forte représentation actuelle des cobs de Buffon dans le Parc. Localement, cette espèce représente aujourd'hui 32 % de la population mammalienne recensée, ce qui la place en tête des grands mammifères¹⁰.

Techniques, tableaux et zones de chasse

Considérant le spectre des espèces chassées, on peut supposer l'existence de techniques différentes : on ne chasse bien évidemment pas le buffle comme on chasse l'ourébi. Toutefois, nous ne disposons que de rares éléments d'appréciation concernant les techniques cynégétiques proprement dites. Seule la découverte d'une armature de flèche et d'un fer de sagaie, objets qui pourraient d'ailleurs être des armes de guerre, permet effectivement d'envisager l'existence de différentes techniques¹¹.

⁹ Abondance, distribution et biomasse de quelques grands mammifères dans le parc de la Bénoué, MAC/WWF/Minef, rapport multigr., octobre 1998.

¹⁰ Elle est suivie par le cynocéphale (17 %), le bubale (15,4 %), l'ourébi (7,5 %) et l'hippotrague (5,4 %).

¹¹ J.-C. Muller (comm. pers. du 24/11/02) nous signale l'utilisation de pièges à bascule composés d'une poutre pourvue d'une lance et d'un contre-poids destinés, en particulier, à tuer les buffles.

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom commun
Primates	Cercopithecidae	<i>Papio anubis</i>	Cynocéphale
		<i>Cercopithecus aethiops</i>	Grivet
		<i>Erythrocebus patas</i>	Patas
	Colobidae	<i>Colobus guereza</i>	Colobe guéréza
Artiodactyles	Bovidae	<i>Kobus ellipsiprymnus</i>	Cobe defassa
		<i>Kobus kob</i>	Cobe de Buffon
		<i>Hippotragus equinus</i>	Hippotrague
		<i>Ourebia ourebi</i>	Ourebi
		<i>Alcelaphus buselaphus</i>	Bubale
		<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché
		<i>Syncerus caffer</i>	Buffle
		<i>Damaliscus lunatus</i>	Damalisque
		<i>Taurotragus derbianus</i>	Eland de Derby
		<i>Cephalophus rufilatus</i>	Céphalophe à flanc roux
		<i>sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm
	<i>Redunca redunca</i>	Redunca	
	Suidae	<i>Phacochoerus africanus</i>	Phacochère
		<i>Potamochoerus porcus</i>	Potamochère
Giraffidae	<i>Giraffa camelopardalis</i>	Girafe	
Proboscidiens	Elephantidae	<i>Loxodonta africana</i>	Éléphant
Carnivores	Felidae	<i>Panthera pardus</i>	Léopard
		<i>Panthera leo</i>	Lion
	Viverridae	<i>Viverra civetta</i>	Civette
	Canidae	<i>Canis aureus</i>	Chacal commun
	Hyenidae	<i>Crocuta crocuta</i>	Hyène tachetée
Hyracoïdes	Procavidae	<i>Procavia capensis</i>	Daman des rochers

Espèces présentes sur le site de Djaba Hosséré

■ Figure 4
Liste des grands et moyens mammifères dénombrés en 1998
dans le parc de la Bénoué (rapport WWW, oct. 1998).

Par lui-même le spectre faunique, relativement diversifié, indique que les occupants du site de Djaba-Hosséré exploitaient les ressources animales les plus accessibles, pratiquant une chasse plus opportuniste que spécialisée. Les chasseurs de Djaba semblent toutefois avoir centré leurs efforts sur les antilopes de petite et grande taille, négligeant, au moins apparemment, les espèces de taille moyenne. Nous pouvons en effet nous étonner que, contrairement à leurs contemporains de Koyom¹², les chasseurs de Djaba comptent peu de moyens-bovidés dans leurs tableaux de chasse. Si les espèces chassées sont parfois les mêmes à Djaba et à Koyom (cob de Buffon, ourébi, buffle, hippotrague), les taxons les plus courants diffèrent sensiblement. Ainsi, à Koyom, si l'on considère les seuls fragments osseux de bovidés, il apparaît que 6 % d'entre eux proviennent de petites espèces (45 % à Djaba-Hosséré) ; 77 % correspondent à des espèces moyennes (17 % à Djaba-Hosséré) et 17 % à des grandes espèces (38 % à Djaba-Hosséré). Comment expliquer une telle différence ? Les cobs de Buffon ayant fourni plus de la moitié des restes de bovidés trouvés à Koyom, nous pouvons en particulier nous interroger sur la rareté des vestiges de cette espèce dans les niveaux contemporains de Djaba-Hosséré. Cette antilope présente en effet la particularité d'être peu farouche, se laissant facilement approcher et interrompant sa fuite dès que la menace s'éloigne. Pourquoi les Djaba auraient-ils négligé une espèce particulièrement facile à capturer ? L'explication pourrait en fait résider dans la composition de la faune ancienne : l'occupation du XIX^e siècle succédant à d'autres occupations, un prélèvement antérieur pourrait avoir sérieusement limité la population des *Kobus kob* qui aurait réaugmenté depuis.

A partir du spectre de faune établi pour le niveau 1, nous pouvons par ailleurs tenter de définir les biotopes exploités par les habitants du site. On remarquera en premier lieu que, durant les dernières saisons sèches, quatre des six espèces de Bovidae identifiées à partir du matériel ostéologique ont été observées à proximité immédiate du site. Les deux autres, le buffle et l'éland de Derby, espèces plus rares, ont été vus dans un rayon de quelques kilomètres, alors même que des traces indiquent une fréquentation du site en saison

¹² Site implanté sur un bras mort du Logone, au Tchad (Rivallain et Van Neer, 1983).

pluvieuse¹³. Il n'en était probablement pas de même durant la phase d'occupation. Nous avons effectivement quelques raisons de penser que la périphérie immédiate du village (à savoir, les glacis nord, nord-est et sud-est) était alors cultivée¹⁴. Les activités cynégétiques étaient donc certainement pratiquées à quelque distance du massif, hors des limites de l'espace agricole. Une distance relativement importante des zones d'abattage pourrait d'ailleurs expliquer la forte représentation des parties charnues des membres et le net déficit des restes provenant du squelette axial : les éléments crâniens, les dents ainsi que le rachis¹⁵. Ainsi, seules les pièces consommables semblent avoir été rapportées sur le site, les parties les moins exploitables ayant probablement été abandonnées sur le lieu d'abattage. Cette idée semble d'ailleurs confirmée par la présence de traces de découpe liées à la désarticulation ou au débitage de quartiers. On ne peut toutefois pas exclure que les animaux aient été ramenés entiers dans l'enceinte du village et que la découpe ait été pratiquée dans un secteur différent de celui où se préparaient les

¹³ Il faut signaler que si, aujourd'hui, le buffle et l'éland de Derby sont relativement rares, ils étaient nettement plus abondants avant la peste bovine de 1983-84. Malgré cela, l'on peut s'étonner de trouver des restes d'éland de Derby à Djaba-Hosséré, cette espèce faisant dans la Haute Bénoué, (comme d'ailleurs dans de nombreuses autres régions soudanaises), l'objet d'interdits. J.-C. Muller nous informe toutefois que l'éland de Derby, loin d'être craint, est considéré comme un animal stupide par les Diï de Mbé (comm. pers. du 24/11/02). On remarquera également l'absence de restes de cynocéphales, espèce prédatrice des cultures chassée pour cette raison, plus que pour une viande souvent peu appréciée des populations du Nord-Cameroun. Selon J.-C. Muller (comm. pers. du 24/11/02), les Diï de Mbé considèrent la viande de *Papio anubis* comme une nourriture de famine et cèdent généralement les animaux abattus sur les cultures, aux Gbaya qui les consomment volontiers.

¹⁴ Parmi les six espèces de Bovidae présentes, cinq sont très dépendantes de l'eau et tendent à séjourner près des cours d'eau ou des mares pérennes (ici la Bénoué et certains « trous » creusés dans le Mayo Mbiem) en fin de saison sèche. Seul le Bubale qui peut se passer d'eau pendant des périodes plus ou moins longues se plaît sur les interfluvies quelle que soit la saison.

¹⁵ La conservation des différents éléments anatomiques a été estimée en dressant le profil de représentation (PR) des parties squelettiques ($PR = \frac{FOi}{FTi \times NMF} \times 100$, où FOi est la fréquence observée pour l'élément squelettique i et FTi la fréquence théorique de ce même élément i; Dodson et Wexlar, 1979).

repas. Une telle sectorisation des activités et des vestiges osseux qui s'y rapportent pourrait en particulier résulter d'un travail des peaux, activité vraisemblable puisque les Dii auraient autrefois porté des culottes de peau, comme nombre de populations de la région¹⁶. Dans un tel contexte, les restes des animaux abattus seraient logiquement rejetés en différents lieux : les crânes et les extrémités des membres, récupérés avec la peau, seraient jetés près de la zone de « tannage », classiquement distante de l'espace domestique, alors que les parties charnues pénétreraient dans ce dernier. Seule la poursuite des fouilles dans d'autres secteurs du site apportera, éventuellement, confirmation de l'une ou l'autre des hypothèses avancées.

Les poissons, quant à eux, proviennent très probablement du mayo Mbiem ou de la Bénoué, cours d'eau localisés à quelques kilomètres de l'habitat, respectivement au sud et à l'est du massif. Il faudra encore attendre l'étude précise des restes et l'identification des espèces avant de définir les techniques de pêche employées, ainsi que leur saisonnalité. Nous pouvons tout de même remarquer que l'histoire de la prise du site de Djaba par les troupes de Ray fait mention d'une pêche collective par empoisonnement (peut-être au *Tephrosia vogelii*) qui mobilisa tous les hommes de la communauté, permettant ainsi aux ennemis de s'emparer du village (par trahison) sans craindre de résistance¹⁷.

¹⁶ Le tissage semble d'ailleurs avoir été peu pratiqué par les Dii : « Les activités artisanales ne comptent guère. Chose curieuse, le filage et le tissage du coton en honneur chez beaucoup d'autres populations semblables, voire même encore plus primitives, sont peu répandus. Les quelques individus se livrant à cette activité se procurent la matière première chez les Laka, généralement par troc contre du fer. » (P.-F. Lacroix, rapport de tournée février-mars 1950, cité par Mohammadou 1979, p. 284). J.-C. Muller (comm. pers. du 24/11/02) précise que le tissage était surtout pratiqué par les Dii Paan, les Saan et les Naan et qu'effectivement, les Mam be' et les Mam na'a (dont font partie les Djaba) ne s'adonnaient guère à cette activité.

¹⁷ Selon Christian Seignobos (comm. pers. du 20/11/02), les circonstances de la défaite des Djaba seraient à rattacher à d'autres récits de pêches collectives aux conséquences désastreuses partagés par différentes populations, pour la plupart de langues tchadiques et issues de l'interfluve Logone-Chari. Ce récit pourrait ainsi s'inscrire dans une « figure de mythe » et ne pas rendre compte d'un événement réel. La pêche, notamment du poisson, continue d'être une activité fréquente jusqu'à la fin du XX^e siècle.

■ Un approvisionnement en protéines animales basé sur la prédation : un particularisme soudanien ?

L'assemblage faunique est exclusivement composé d'animaux obtenus dans le cadre d'activités de prédation, pêche et chasse, sans qu'aucune trace d'élevage n'ait pu être mise en évidence. Les vestiges osseux extraits du sondage Ib de Djaba-Hosséré apparaissent ainsi sensiblement différents de ceux issus des gisements archéologiques plus septentrionaux. En effet, dans le bassin tchadien méridional (*stricto sensu*), les sites sondés ont, pour la plupart, livré de nombreux témoignages d'un élevage ancien de bovins et d'ovicaprins. A ce jour, les preuves de domestications animales les plus anciennes ont été reconnues dans les sites de la plaine péritchadienne. L'économie des habitants de Gajiganna, site occupé de 3100 BP à 2700 BP, semble déjà avoir reposé sur l'élevage de bovins et dans une moindre mesure de caprins et d'ovins (Breunig *et al.*, 1993). A Kursakata, l'élevage des bovins est également attesté dès 2800 BP (Gronenborn, 1996 ; Neumann *et al.*, 1996). A Daima "*Most of the bones are from domestic cattle, a few are from small stock which are thought to have been domestic goat...*" (Connah, 1981, p. 137). Plus au sud, les ateliers de taille de la région de Maroua ont livré des ossements de bovins et d'ovicaprinés, témoignant de pratiques pastorales durant les premiers siècles de notre ère à Tsanaga, voire antérieurement à CFDT (Quéchon, 1974). La domestication des bovins et des ovins/caprins semble également connue des Néolithiques de Blabli (David, MacEachern, 1988, p. 59). Des vestiges d'ovicaprins furent par ailleurs identifiés à Bibalé-Tchuin, site daté du premier siècle AD et des ossements appartenant à un bovin furent trouvés, à Moundour, dans une sépulture creusée vraisemblablement au milieu du premier millénaire AD (Langlois, 1995, p. 608). Bref, l'ancienneté de l'élevage dans la partie soudano-sahélienne du bassin tchadien n'est plus à démontrer. Remarquons que cet élevage se maintiendra jusqu'à nos jours, souvent complété par des activités de prédation. Ainsi, les sites post-néolithiques de Mongossi et de Goray (province de l'Extrême Nord) furent dura-

blement occupés par des agropasteurs qui associèrent agriculture, élevage, pêche et chasse (Marliac, 1991). La butte de Mongossi, occupée à deux reprises du V-VI^e siècles AD au XV-XVI^e siècle AD, fut érigée par des populations élevant des taurins, des caprins, voire, durant la phase finale, des équidés et pratiquant la chasse et la pêche. Aux vestiges d'animaux domestiques s'ajoutent ceux de Bovidae, de Canidae, de Lagomorphes, de Suidae et de Felidae ainsi que des restes de poissons et de reptiles. Un spectre aussi diversifié rend compte d'une chasse bien développée et d'un élevage maîtrisé. Le site de Goray, dont l'occupation en deux phases s'étend du X^e au XV^e siècle de notre ère, révèle également la présence d'animaux domestiques (bœuf, chien, Equidae) et sauvages (Bovidae, Suidae, Lagomorphes, Canidae, Felidae, rongeur, reptile et poissons), témoignant, là encore, d'un approvisionnement en protéines animales associant activités de prédation (chasse, pêche et probablement collecte d'insectes) et de production (élevage de bovins).

Ainsi, malgré les preuves d'activités cynégétiques et halieutiques, les données archéologiques rendent compte de la place essentielle occupée par l'élevage pour ce qui est de l'apport en protéines animales, pour nombre de communautés régionales évoluant depuis trois millénaires dans la partie soudano-sahélienne du bassin du lac Tchad. Tel n'est manifestement pas le cas pour la communauté installée à Djaba-Hosséré, au début du XIX^e siècle. De fait, si l'absence de vestiges osseux d'animaux domestiques ne garantit pas une absence d'élevage, l'abondance des restes, leur nature (il s'agit de rejets alimentaires) et leur contexte de prélèvement (au sein d'un dépotoir) nous permettent d'affirmer que les animaux domestiques comptaient pour quantité négligeable dans l'alimentation des Djaba. En fait, l'absence d'élevage à Djaba-Hosséré, à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle ne doit pas nous étonner. Les Dii semblent en effet peu versés dans l'élevage et ce caractère fut noté à plusieurs reprises par les administrateurs coloniaux : « L'élevage par contre est inexistant, à l'exception de quelques chèvres et de rares moutons. La pêche, très pratiquée, est en fait la principale source de protéines animales dont disposent ces populations. » (Lacroix, février-mars 1950, cité *in* Mohammadou, 1979, p. 284) ; « Les Dourou [de l'ouest] sont essentiellement des agriculteurs qui cultivent surtout le mil "mbayéri", l'igname et l'arachide. Quant à

l'élevage, il est à peu près inexistant : quelques moutons et chèvres, des bœufs sans bosses dits bœufs "Namdji". » (Baudelaire, oct.-nov. 1938, cité in Mohammadou, 1979, p. 282). La rareté des bovins au nord-ouest du pays Dii semble confirmée par le sacrifice d'animaux sauvages et celui de zébus achetés aux Peuls nomades, cela dès le XIX^e siècle (J.-C. Muller, comm. pers. du 24/11/02). Les Dii, ne semblent pas avoir été les seuls à avoir négligé l'élevage au XIX^e siècle. Ainsi les occupants du site subactuel de Koyom « [...] vivaient surtout de la faune sauvage ; les restes d'animaux domestiques – ici la chèvre naine et la poule – sont rares dans les échantillons étudiés » (Rivallain, Van Neer, 1983, p. 236)¹⁸. On remarquera que, parmi les sites sur lesquels nous disposons d'informations fauniques, Djaba et Koyom sont tout à la fois les plus méridionaux et les plus récents. Cela pourrait rendre compte de l'importance des activités de prédatons pour nombre de populations installées sur les confins méridionaux du bassin tchadien, jusqu'au XIX^e siècle. Jusqu'à l'essor de l'élevage qui accompagna la pénétration peule au XVIII^e siècle, cette activité ne participait probablement que très marginalement à l'approvisionnement en protéines animales de différentes populations installées dans les savanes soudaniennes.

L'élevage semblant absent, on peut penser que la population concernée ne consommait guère de lait ou de produits dérivés. Si l'on considère les relations hostiles avec les Peuls de Ray et le climat d'insécurité qui en résultait, on peut penser que les échanges entre groupes étaient limités et que de tels produits étaient rarement disponibles. Les apports en protéines animales étaient donc certainement fournis exclusivement par les activités de chasse, de pêche auxquels s'ajoutait probablement la collecte de certains insectes. Malgré l'absence d'élevage, nous pouvons penser que, contrairement à leurs voisins méridionaux – ou tout au moins à l'image que s'en faisaient les administrateurs – les Dii de Djaba ne souffraient pas de carence en protéines animales : « Ces Dourou [il s'agit ici des Dourou méridionaux] sont pratiquement végétariens car de nombreux interdits rituels leur défendent partiellement de consom-

¹⁸ On notera que la répartition des grandes catégories de vestiges osseux extraits du site de Koyom est proche de celle obtenue à partir du matériel de Djaba-Hosséré : l'essentiel des vestiges se rapporte aux poissons (36 %) et aux bovidés (40 %).

mer du gibier, cependant abondant dans la région. » (Baudelaire, nov.-déc. 1938, cité in Mohammadou, 1979, p. 283). Les apports en lipides pourraient également avoir largement reposé sur le règne animal : viande, et surtout poisson. Ainsi, sans que cela exclue une collecte assidue de fruits oléifères (de *Vitellaria paradoxa*, en particulier), les prospections menées autour du hosséré Djaba ne permettent pas d'envisager la présence d'anciens parcs à oléagineux tels qu'il en existe plus à l'est, au sud du Tchad. De plus, si une culture de plantes oléifères (*Sesamum indicum*, *Hyptis specigera*, *Polygala butyracea*) reste très vraisemblable, aucune graine ne permet jusqu'à présent d'en assurer l'existence. Ces trois plantes, en particulier *Polygala butyracea* et *Hyptis spicigera*, seraient pourtant cultivées depuis longtemps par les Dii, (Seignobos, 1979, p. 65, 87) : « *Hyptis specigera*, par sa culture et son utilisation, prépara la voie aux sésames et les *Dourou* disent de lui notre ancien sésame. » (Seignobos, 1979, p. 87).

Conclusion

Les données fauniques collectées à Djaba confirment l'existence, jusqu'à une période récente, de communautés nombreuses et apparemment prospères dont les apports en protéines animales, voire en lipides, reposaient essentiellement sur les ressources animales sauvages. Si la pêche constitue aujourd'hui encore une activité fondamentale pour nombre de populations du Nord-Cameroun, rares semblent être les communautés régionales pour lesquelles la chasse représente davantage qu'une activité subsidiaire. Il faut toutefois considérer que les activités cynégétiques sont partout réglementées, et localement prohibées. Les informations sont ainsi biaisées et il est probable que la part de la « viande de brousse » dans l'alimentation des populations riveraines des « aires protégées » est nettement plus importante que ce qu'en disent les intéressés. Concernant notre zone d'étude, cela semble d'autant plus évident que l'élevage est, aujourd'hui encore, très limité. On peut ainsi penser que les activités vivrières pratiquées par certaines communautés Dii n'ont pas fondamentalement changé durant les deux derniers siècles.

L'économie associant agriculture, chasse et pêche qui fut pratiquée par les derniers occupants de Djaba-Hosséré pourrait représenter un modèle beaucoup plus courant dans la zone soudanienne que dans les savanes plus septentrionales. Remarquons qu'une semblable économie de subsistance ne suppose pas l'existence de communautés numériquement réduites. L'exemple de Djaba-Hosséré montre en effet qu'il existait de florissantes communautés d'agro-chasseurs dans les savanes soudanienne du Nord-Cameroun. Considérant ces différentes données, ce n'est peut-être pas un hasard si, plus au nord, les populations d'origines « mbana » qui se disent originaires du sud revendiquent souvent un passé de chasseurs.

Bibliographie

- BREUNIG P. *et al.*, 1993 —
Report on Excavations at Gajiganna,
Borno State, Northeast Nigeria.
Nyame Akuma (40) : 30-41.
- CONNAH G., 1981 —
Three thousand years in Africa.
Cambridge, Cambridge University
Press.
- DAVID N., MACEACHERN S., 1988 —
« The Mandara Archaeological
Project : preliminary results of the
1984 season ». In *Le milieu et
les hommes, recherches
comparatives et historiques dans
le bassin du lac Tchad*. Paris,
Orstom, coll. Colloques et
Séminaires : 51-80.
- DODSON P., WEXLAR D., 1979 —
Taphonomic investigations of owl pel-
lets. *Paleobiology* (5) : 275-284.
- GRONENBORN D., 1996 —
« Kundiye : archaeology and
ethnoarchaeology in the Kala-Balge
area of Borno State, Nigeria. Aspects
of African Archaeology ». In G. Pwiti,
R. Soper (eds) : *Papers of*
*the 10th Congress of the PanAfrican
Association for Prehistory and
Related Studies*. Harare, University
of Zimbabwe Publications : 449-459.
- Langlois O., 1995 —
*Histoire du peuplement
postnéolithique du Diamaré
(Cameroun septentrional)*.
Thèse, université de Paris I.
- MACEACHERN S., 1996 —
« Iron beginnings north of the
Mandara Mountains, Cameroon
and Nigeria. Aspects of African
Archaeology ». In G. Pwiti,
R. Soper (eds) : *Papers of the
10th Congress of the PanAfrican
Association for Prehistory and
Related Studies*.
Harare, University of Zimbabwe
Publications : 489-495.
- MARLIAC A., 1991—
*De la Préhistoire à l'Histoire au
Cameroun Septentrional*. Paris,
Orstom, coll. Etudes et Thèses,
2 vol., 1 carte H.T.

- MOHAMMADOU E., 1979 —
Ray ou Rey-Bouba. Traditions historiques des Foulbé de l'Adamaoua. Paris, CNRS.
- MOHAMMADOU E., 1981 —
 « L'implantation des Peul dans l'Adamaoua (approche chronologique) ». In *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun.* Colloque Int. du CNRS n° 551, sept. 1973, vol. 1, Paris, CNRS : 229-248.
- MULLER J.-C., 2001 —
 Histoire de l'établissement des Dii et de leurs chefferies en Adamaoua (Nord-Cameroun). *Ngaoundéré-Anthropos* (6) : 11-42.
- NEUMANN K., BALLOUCHE A., KLEE M., 1996 —
 « The emergence of plant food production in the West African Sahel : new evidence from northeast Nigeria and northern Burkina Faso. Aspects of African Archaeology ». In G. Pwiti, R. Soper (eds) : *Papers of the 10th Congress of the PanAfrican Association for Prehistory and Related Studies.* Harare, University of Zimbabwe Publications : 441-448.
- POPLIN F., 1976 —
 A propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements. *Cahiers du Centre de recherches préhistoriques de l'université de Paris I*, (5) : 61-74.
- QUÉCHON G., 1974 —
 Un site protohistorique de Maroua, Nord-Cameroun. *Cahiers Orstom, Sc. Hum.* XI (1) : 3-46.
- RIVALLAIN J., VAN NEER W., 1983 —
 Les fouilles de Koyom (sud du Tchad) étude du matériel archéologique et faunique. *L'Anthropologie*, 87 (2) : 221-239.
- SEIGNOBOS C., 1979 —
 Matières grasses et civilisations agraires (Tchad et Nord-Cameroun). *Annales de l'université du Tchad* : 39-119.